

Pour
réussir
l'internationalisation
de l'éducation...

***Une stratégie
mutuellement
avantageuse***



Pour
réussir
l'internationalisation
de l'éducation...

*Une stratégie
mutuellement
avantageuse*



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 02-01203

ISBN 2-550-40033-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2002

MOT DU MINISTRE

La compréhension est à la fois moyen et fin de la communication humaine. Étant donné l'importance de l'éducation à la compréhension à tous les niveaux éducatifs et à tous les âges, le développement de la compréhension passe par l'internationalisation de l'éducation.

— Edgar Morin¹



On peut dire que c'est par l'éducation que la société québécoise commença à s'internationaliser véritablement. Les premières actions du Québec comme État sur la scène internationale furent en effet liées à l'établissement de relations directes, en ce domaine, avec d'autres nations, telle la France.

Depuis 40 ans, le processus n'a cessé de s'élargir, de prendre de l'ampleur, de toucher un nombre toujours plus grand de domaines, d'embrasser des dimensions de plus en plus nombreuses. Comme société éminemment ouverte sur le monde, le Québec d'aujourd'hui se trouve traversé d'influences. Il s'est mué, dans les dernières décennies, en une société extrêmement diversifiée. Si le Québec reçoit le monde chez lui comme jamais, il est aussi accueilli par le reste du monde. Il peut en effet, comme jamais dans son histoire, se targuer de faire sa marque de diverses façons aux quatre coins de la planète. En matière d'éducation, son expertise est reconnue. Ses élèves, étudiantes et étudiants, ainsi que son personnel enseignant font le tour du monde et constituent des ambassadrices et ambassadeurs dont nous pouvons être fiers.

En fait, internationalisation et éducation vont de pair. La valeur éducative du voyage est depuis longtemps reconnue. Ils « forment la jeunesse », comme dit l'adage. Voyage doit ici être entendu au sens large : sortir de chez soi, certes, mais aussi se comparer avec des cultures, des époques et des intelligences distinctes des nôtres. Lire s'apparente à un voyage, tout comme se cultiver. Là est le sel de l'éducation. Là est l'étymologie même du mot, qui signifie : « conduire hors de ² ».

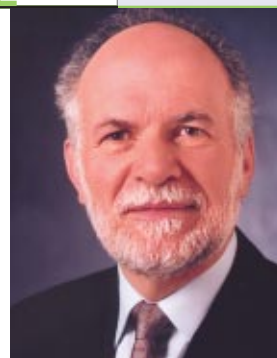
Au Québec, il y a longtemps que nous conjugons internationalisation et éducation. Des actions sont entreprises à tous les niveaux et dans tous les domaines. Fondée à partir de plusieurs rondes de consultation auprès des nombreux partenaires de l'internationalisation de l'éducation québécoise, la présente stratégie veut solidement établir les axes qui permettront d'insuffler une cohérence plus grande et un nouvel élan au très grand nombre d'actions déjà entreprises par le Ministère et ses partenaires. Notre objectif : que le Québec tire pleinement parti des meilleurs aspects – pédagogiques, sans doute – de l'ère de la mondialisation qui est la nôtre.

Le ministre,
Sylvain Simard



MOT DU SOUS-MINISTRE

La volonté d'internationaliser l'éducation québécoise ne date pas d'aujourd'hui. Le ministère de l'Éducation et ses différents partenaires que sont les établissements à tous les ordres d'enseignement n'ont cessé, dans les dernières décennies, de déployer des efforts en ce sens. Récemment, cependant, à la faveur des changements politiques majeurs sur la scène internationale, des progrès techniques et de l'explosion des échanges mondiaux, la donne a changé très rapidement.



Partout dans le système d'éducation, devant l'ouverture qu'offrent ces possibilités nouvelles, le désir d'internationalisation s'est fortement intensifié. Les initiatives se sont multipliées, et ce, dans tous les sens : du Québec vers le monde et du monde vers le Québec. Devant cette volonté, voire cette passion, devant cette abondance et cette diversité d'actions, d'initiatives et de demandes adressées au Ministère, nos partenaires et nous avons conclu, de concert, qu'il était temps de nous donner, dans le domaine de l'éducation, une stratégie d'internationalisation qui identifierait les grands principes à suivre et les moyens d'action.

Cette stratégie a été définie grâce à l'engagement et à la patience de nos partenaires, les réseaux d'établissements d'enseignement primaire et secondaire, les cégeps, les universités, de même que les autres ministères et organismes, lesquels ont participé généreusement à diverses rondes de consultation sur l'internationalisation de l'éducation au Québec. Cet exercice a été riche et fructueux. Notre stratégie en témoigne. Puisse le même esprit de collaboration nous accompagner dans sa réalisation. Car si nous continuons à travailler et à collaborer comme nous l'avons fait jusqu'ici, ensemble, dans un esprit de partenariat, nous arriverons à nous donner un cadre d'action efficace et dynamique qui nous permettra de réaliser, de façon exemplaire, ce grand et beau défi de l'internationalisation de l'éducation.



Le sous-ministre,
André Vézina



DES MOTS POUR LE DIRE

L'internationalisation de l'éducation est un processus d'intégration des dimensions internationale et interculturelle dans l'enseignement, la recherche et les services éducatifs rendus par l'État, les établissements d'enseignement et les organismes et entreprises de ce secteur³. (Jane Knight, Université de Toronto)

C'EST AUSSI⁴

UN PARTAGE DE CONNAISSANCES :

un processus de mise en valeur des échanges internationaux de connaissances par la mobilité internationale du personnel enseignant, des élèves et des étudiantes et étudiants, le partage de savoir-faire en matière d'enseignement et de recherche pour le développement économique et social ainsi que l'adaptation du programme de la mondialisation.

UNE SORTIE DES LIMITES :

un appel aux élèves, étudiantes et étudiants ainsi qu'au personnel enseignant à sortir des limites d'une étroite partialité afin qu'ils puissent se voir comme des citoyennes et citoyens du monde qui ont la responsabilité de comprendre d'autres points de vue et de résoudre des problèmes dans une optique mondiale.

UNE DÉMARCHE D'ÉTABLISSEMENT :

une démarche par laquelle les établissements arrivent à se voir fonctionner dans un marché mondial qui facilite la circulation de l'apprentissage, des apprenantes et apprenants de même que du savoir au-delà des frontières.

UNE PRÉPARATION AU TRAVAIL :

une préparation des élèves, étudiantes et étudiants de tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines à apprendre à travailler, que ce soit au Canada ou ailleurs, dans un milieu et une économie tournés vers le monde.

LA COMPRÉHENSION ET L'ACCEPTATION DE L'AUTRE :

un processus par lequel les étudiantes et étudiants, le personnel enseignant et professionnel entrent personnellement en contact avec des gens d'autres cultures, entament des initiatives en coopération avec eux et intègrent la compréhension et l'acceptation de « l'autre » dans leur apprentissage, leur enseignement ou leur recherche.



QUELQUES DÉFINITIONS

L'INTERNATIONALISATION...

reflète un ordre mondial dominé par les États nations où l'accent est mis sur les relations stratégiques.

LE PROCESSUS DE MONDIALISATION

Les États... multiplient les rencontres au sommet et leurs efforts de concertation sur de nombreux sujets d'intérêt commun allant des politiques économiques à la prévention des conflits, en passant par la gestion des épidémies ou la conquête de l'espace. Le commun des mortels peut s'envoler à l'autre bout du monde ou, grâce aux télécommunications... accéder à la myriade d'événements qui, petit à petit, reconfigurent le monde entier.

(Jean-Pierre Lemasson, Université du Québec à Montréal)

LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE

La mondialisation traduit les processus de concurrence mondiale. Elle sous-tend également une collaboration intensifiée, sous la forme d'une division mondiale du travail entre la fabrication de masse et la fourniture de services à faible coût et une technologie à haute valeur ajoutée et une innovation. La mondialisation implique une réorganisation de l'ordre mondial.

(Peter Scott, Université de Kingston, Angleterre)

LA GLOBALISATION

La notion de globalisation serait une notion apparentée à celle de mondialisation, phénomène qui se globalise en quelque sorte et qui désigne un état d'intégration très poussé qui caractérise l'ensemble de l'économie mondiale.

(Office de la langue française)

Pour les besoins de la présente stratégie, l'expression « internationalisation de l'éducation » inclut la réalité pancanadienne, tant dans les rapports avec les communautés francophones qu'avec les communautés anglophones et autochtones.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACDI Agence canadienne de développement international

AGCS Accord général sur le commerce des services de

l'OMC **AIF** Agence intergouvernementale de la

Francophonie **ALENA** Accord de libre-échange

nord-américain **AUF** Agence universitaire de la

Francophonie **BID** Banque interaméricaine de

développement **BM** Banque mondiale

CMEC Conseil des ministres de l'Éducation

(Canada) **CONFEMEN** Conférence des

ministres de l'Éducation des pays ayant le

français en partage **FPT** Formation profes-

sionnelle et technique **G-8** Groupe des 8

MCC Ministère de la Culture et des Com-

munications **MEQ** Ministère de l'Éducation

du Québec **MESS** Ministère de l'Emploi et

de la Solidarité sociale **MIC** Ministère de

l'Industrie et du Commerce **MRCI** Ministère des

Relations avec les citoyens et de l'Immigration

MRI Ministère des Relations internationales **MRST**

Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie

OCDE Organisation de développement et de coopération

économiques **OIF** Organisation internationale de la Francophonie

OIG Organisation internationale gouvernementale **OING** Organi-

sation internationale non gouvernementale **OMC** Organisation

mondiale du commerce **ONG** Organisation non gouvernementale

PIEQ Programme pour l'internationalisation de l'éducation

québécoise **PMLO** Programme des moniteurs des langues officielles

SAIC Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

science et la culture **ZLEA** Zone de libre-échange des Amériques

TABLE DES MATIÈRES



• Raisons d'être de la stratégie	1
• Internationalisation de l'éducation québécoise : mise en contexte	1
• Une approche de collaboration, interactive et partenariale	3
• Les partenaires : rôles et responsabilités	4
• La stratégie	6
• Le tableau : Internationalisation de l'éducation québécoise	9
• Les axes d'intervention et les objectifs	10
• Axe 1 : Éducation et formation	13
• Axe 2 : Mobilité	17
• Axe 3 : Exportation du savoir-faire	21
• Axe 4 : Rayonnement et positionnement	25
• Pour réussir l'internationalisation	27
• Les personnes consultées	29
• Notes	32

RAISONS D'ÊTRE DE LA STRATÉGIE

INTERNATIONALISATION DE L'ÉDUCATION QUÉBÉCOISE : MISE EN CONTEXTE

Depuis ses premiers accords de coopération en matière d'éducation et de formation avec la France, il y a quelque 40 ans, le Québec n'a cessé de se moderniser, de se diversifier et de s'ouvrir sur le monde.

Pour nombre de Québécoises et de Québécois, établir des contacts, voire entretenir des liens avec des personnes de cultures ou de langues étrangères, fait maintenant partie du quotidien. Sur le plan culturel, les gens de chez nous écoutent, lisent et voient tous les jours des artistes de presque tous les pays. Par la télévision et l'Internet, les citoyennes et citoyens sont abondamment informés et traversés d'influences étrangères. Sur le plan commercial, ils transigent avec des clientèles, des fournisseurs de biens et services, des collaborateurs et ont à affronter des concurrents de partout.

Ces mutations sociales profondes et rapides ont des racines liées à des facteurs techniques et de civilisation. Leurs effets sur l'ensemble de nos établissements d'enseignement sont déterminants.

Par exemple, dans leurs établissements scolaires, les Québécoises et Québécois accueillent de façon temporaire ou permanente des dizaines de milliers de ressortissants d'origines diverses. Les universités québécoises, par exemple, reçoivent annuellement plus de 14 000 étudiantes et étudiants de l'étranger et plus de 11 000 des autres provinces canadiennes. Les établissements d'enseignement collégial accueillent également des étudiantes et étudiants d'autres pays. Plusieurs sont particulièrement actifs à l'étranger dans le domaine de la formation technique, notamment en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et en Chine.

Cette relation n'est pas à sens unique. Jamais il n'y a eu autant de jeunes Québécoises et Québécois qui poursuivent, à temps partiel ou à temps plein, des études et des stages à l'étranger. Les membres du personnel enseignant et professionnel des établissements sont aussi très attirés par l'internationalisation de l'éducation. De l'école primaire à l'université, en passant par les cégeps, c'est pour eux une façon de se former, de se perfectionner et de comparer leurs pratiques.

Le MEQ a perçu depuis longtemps cette mutation et a décidé de devenir un acteur de l'internationalisation. Comme ses partenaires des trois ordres d'enseignement, par exemple, il exporte son savoir-faire en matière d'éducation dans le monde entier, notamment en formation professionnelle et technique, et en formation continue, contribuant ainsi directement à la prospérité du Québec.

L'ensemble du monde de l'éducation n'a d'autre choix que d'être très attentif aux grands enjeux internationaux, car il doit y faire face. Les défis qui se posent sont de taille. Par ailleurs, le Québec participe, dans une certaine mesure, à la définition des grandes tendances en ce domaine.

L'accélération du phénomène et sa saisissante amplification donnent parfois l'impression que tout est nouveau, que tout reste à faire. Mais le MEQ et les établissements d'enseignement ont déjà mis au point et en œuvre, au fil des ans, une panoplie impressionnante de mesures visant l'internationalisation de l'éducation.

Au Ministère, les efforts comprennent notamment des échanges et des stages linguistiques d'élèves, d'étudiantes et étudiants, des stages de perfectionnement des professeures et professeurs de langue seconde ou tierce et des efforts de promotion du savoir-faire québécois en matière d'éducation. Ce n'est là qu'un aspect d'une action large et complète auquel le Ministère consacre déjà un budget considérable.

Pourtant, en dépit des efforts déployés par le MEQ, souvent de concert avec le MRI et le SAIC, il n'est plus certain que son action internationale et les moyens qu'il a pour la mener soient suffisamment adaptés à la situation.

Au cours des dernières années, sans doute parce que l'internationalisation semble s'être imposée à la fois comme un élément d'excellence et de prestige, les initiatives à caractère international se sont mises à proliférer à tous les paliers du monde de l'éducation. Devant la diversité incroyable des besoins et des défis de cette internationalisation à dimensions multiples, le Ministère doit, en priorité, se donner une référence solide, repenser ses outils et se donner de meilleurs critères d'analyse. Pour ce faire, il s'est lancé dans une grande opération de concertation avec ses partenaires.

UNE APPROCHE DE COLLABORATION, INTERACTIVE ET PARTENARIALE

La stratégie pour l'internationalisation de l'éducation québécoise dans laquelle le MEQ s'engage s'amorce avec ses partenaires et sera portée par eux. Pour ce faire, le Ministère prend appui, d'abord, sur les diagnostics, demandes et constats présentés à l'occasion des consultations. Ensuite, il puise dans sa longue pratique des relations internationales pour définir une approche cohérente qui correspondra le plus possible aux besoins de ses partenaires.

Il est important de souligner que les éléments de cette stratégie sont envisagés comme un point de départ. Ils se veulent souples et sont appelés à évoluer en fonction des besoins changeants et dissemblables des partenaires du Ministère. Il faudra, bien sûr, composer avec les ressources disponibles.

La stratégie ministérielle vise d'abord à clarifier les champs d'intervention du Ministère sur le plan international. Elle confère à l'action ministérielle une cohérence et incite à clarifier et à bien circonscrire les rôles de chacun. En outre, elle veut instituer la concertation entre les différents acteurs du milieu afin qu'elle puisse se faire en continu, de façon durable et efficace et de permettre l'atteinte des objectifs fixés par tous. C'est l'évolution rapide du contexte de l'internationalisation de l'éducation qui impose une telle pratique.

C'est aussi cette évolution qui fait qu'une veille stratégique interactive, assumée par le MEQ et ses partenaires devient impérieuse. Ainsi, tous pourront être au fait des enjeux de la mondialisation de façon à en contrer ses effets pervers, des défis et des politiques d'autres pays en matière d'éducation ainsi que d'autres sociétés. Le MEQ se chargera de cette veille, tout en accueillant les intrants provenant de ses partenaires et des différents outils d'observation, mis sur pied par le gouvernement du Québec, tels ceux de la mondialisation et de l'administration publique. Dans cet esprit, le MEQ entretiendra une relation privilégiée avec l'Observatoire québécois de la mondialisation.

C'est là une condition essentielle pour que l'éducation québécoise excelle et joue un rôle fructueux dans un monde de plus en plus mondialisé.

LES PARTENAIRES : RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les élèves, les étudiantes et étudiants sont la raison d'être de tout système d'éducation. Ceux-ci évoluent dans les établissements des trois ordres d'enseignement par lesquels le MEQ réalise sa mission fondamentale :

(...) de promouvoir l'éducation; de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la population québécoise et des personnes qui la composent; de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude; de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

La stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise s'inscrivant dans cette perspective, le Ministère considère que les élèves, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs et le personnel des établissements doivent être les personnes visées en priorité par cette stratégie.

C'est aux établissements d'enseignement et aux regroupements d'établissements voués au développement international que revient, au premier chef, le mandat d'actualiser les préoccupations québécoises en matière d'internationalisation de l'éducation. Les commissions scolaires, les cégeps publics et privés, de même que les universités sont les agents de l'activité internationale en éducation. Ils jouent ce rôle depuis plusieurs années déjà. Le MEQ reconnaît leur place prépondérante et c'est dans cette perspective qu'il importe, dans la mesure du possible, de soutenir et d'appuyer leurs interventions et leurs projets.

Au Québec, au fil des années, des organismes importants se sont imposés dans le paysage du développement international et ils agissent en complémentarité avec le monde formel de l'éducation. Ce sont principalement l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ). Nés de la volonté du Québec d'entretenir et de développer en priorité des liens étroits avec certaines zones du monde, et ce, à travers le prisme de la jeunesse, ces organismes sont amenés, par l'entremise des programmes qu'ils gèrent, à favoriser, entre autres, la mobilité des apprenantes et apprenants, et par la suite, l'insertion sur le marché du travail, de concert, la plupart du temps, avec les réseaux d'établissements d'enseignement. Le MEQ reconnaît ce rôle important et souhaite que les rapprochements de ces organismes avec les établissements des trois ordres d'enseignement se poursuivent et s'effectuent de façon toujours plus cohérente et novatrice.

Il importe également de souligner l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec au rayonnement des études québécoises à l'étranger. C'est l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) qui assume ce mandat avec beaucoup de succès. Le MEQ poursuivra donc son association avec l'AIEQ pour accentuer la mise en valeur de l'histoire, de la culture et de l'évolution du Québec.

Le cercle des partenaires du MEQ est grand. Il comprend d'autres ministères du gouvernement du Québec qui jouent un rôle déterminant et influencent le MEQ dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'internationalisation de l'éducation. Il s'agit principalement des ministères de la Culture et des Communications (MCC), de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), de l'Industrie et du Commerce (MIC), des Régions, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), des Relations internationales (MRI), de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) et du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC).

Le MEQ compte faire appel, dans des approches bilatérales ou multilatérales, à leur collaboration et à leur savoir-faire pour contribuer à la réflexion du monde de l'éducation et définir avec eux des solutions concrètes aux problèmes auxquels ont souvent à faire face les établissements d'enseignement ou la population scolaire étudiante. Cette concertation nous paraît aussi pressante que capitale.

D'autres réseaux doivent, du reste, être consultés et, par le fait même, être invités à participer à la stratégie d'internationalisation. De façon unanime, les partenaires du MEQ ont insisté pour inclure dans nos démarches ce formidable réseau formé par les élèves, étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs québécois qui séjournent à l'étranger. À ce réseau, il faut adjoindre tous ces gens qui intègrent pour un temps le système éducatif québécois. Ils vivent tous l'internationalisation dans ce que qu'elle a peut-être de plus concret et il faudra donc trouver des façons novatrices de raffermir, cultiver et mettre à profit ces réseaux.

Le gouvernement du Québec, par la participation du ministre, des gestionnaires et autre personnel professionnel, exerce une présence active dans les lieux stratégiques que sont les rencontres ministérielles, les manifestations et les travaux des organisations multilatérales du domaine de l'éducation.

Compte tenu du rôle central et précurseur qu'il a toujours joué, c'est au MEQ qu'il revient d'établir le premier lieu de cohérence dans l'action internationale du Québec, dans les champs de responsabilités qu'il assume. Ce sera le cas au moins en ce qui a trait aux priorités et aux orientations des politiques et des mesures reliées aux programmes d'études, au financement et au soutien, ainsi qu'à la veille et à la concertation.

En proposant la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise, le MEQ désire assurer une cohérence des moyens et une cohésion des actions, suggérer une approche de collaboration et reconnaître les rôles et les responsabilités des partenaires. Le Ministère réaffirme également sa volonté d'améliorer le soutien qu'il apporte aux établissements d'enseignement.

LA STRATÉGIE

La présente stratégie marque une volonté claire du MEQ et de ses partenaires de donner une nouvelle impulsion à l'internationalisation de l'éducation québécoise. Elle s'incarne dans une continuité, mais elle veut établir une nouvelle cohésion des forces ainsi qu'une cohérence des moyens. Elle tente d'unir le passé au présent sans en prédéterminer l'avenir. Elle veut aménager un environnement qui reste ouvert à la possibilité d'autres stratégies taillées pour des contextes différents, à venir. C'est pourquoi elle comporte un important volet de veille; un aspect comparatif qui suscitera des ajustements constants.

Mais qu'entend-on ici par internationalisation de l'éducation? Il s'agit d'une dynamique à mouvement double :

- un processus d'intégration qui permet une harmonisation fructueuse des forces en présence;
- un mouvement d'entraînement et de croissance des réalités internationales et interculturelles agissantes dans l'enseignement, la recherche et les services éducatifs rendus par l'État, les institutions scolaires, les organismes et les entreprises (voir la section « Les mots pour le dire »).

Sa finalité est d'accroître la portée internationale dans la formation des personnes et dans la mission des institutions. Elle comprend quatre axes représentant autant de champs d'intervention.



AXE 1

Le premier est celui de *l'éducation et de la formation des citoyennes et citoyens québécois*. Et ce, en divers lieux :

- celui de l'acquisition des connaissances, compétences et habiletés professionnelles et techniques propres aux matières et aux disciplines;
- celui de la constitution des programmes d'études et des parcours scolaires;
- celui des activités et des projets internationaux d'échanges d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants qui s'intègrent aux acquis de formation;
- celui des activités et des projets destinés au personnel des établissements d'enseignement. Toutes choses qui insufflent à leur planification une orientation résolue d'internationalisation.

Ainsi, les valeurs humaines et démocratiques de l'internationalisation devront être inscrites dans les actions à but éducatif des élèves, des étudiantes et étudiants, du personnel professionnel et de toutes personnes qui portent intérêt à l'éducation.



AXE 2

Le deuxième axe est celui de la *mobilité* des connaissances et des personnes. S'y trouvent d'abord tous les déplacements des Québécoises et Québécois liés à l'éducation :

- études à l'étranger;
- insertion dans des programmes de formation de plus ou moins longue durée, de différents niveaux de formation générale, professionnelle, technique et de spécialisation universitaire;
- recherche et participation à la recherche de haut savoir;
- présentation et partage de savoir-faire par le personnel enseignant et professionnel en pédagogie, de l'administration scolaire ou qui gouverne le système éducatif.

Il existe aussi les mouvements inverses, ceux de l'accueil, parmi lesquels il faut souligner le très important volet du recrutement, lequel doit être privilégié pour développer la mobilité vers le Québec. Le recrutement nécessite des structures d'accueil et des ajustements importants afin d'encourager et de faciliter l'insertion des personnes qui choisissent le Québec.

Enfin, au-delà de la mobilité des personnes, il existe ce qu'il y a peut-être de plus important : la mobilité des connaissances. C'est l'enrichissement des savoirs et des compétences qui est visé dans tous ces « allers et retours » productifs occasionnés par les activités de promotion, de coopération et de mise en réseau d'établissements scolaires. C'est un enrichissement mutuel, dans la mesure où il est profitable autant au Québec qu'aux pays avec lesquels celui-ci entretient des rapports.

En somme, la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise non seulement tend à encourager la mobilité des connaissances et des personnes, mais elle cherche aussi à en faciliter l'exercice.

Le troisième axe s'articule autour de *l'exportation du savoir-faire québécois en matière d'éducation*. Le Québec exporte déjà des savoirs, des cours, des programmes d'études ou des méthodes telles l'approche par compétences et la refonte de systèmes éducatifs. Ces opérations sont surtout menées par les établissements des réseaux, mais aussi parfois par le Ministère. Elles font l'objet d'un soutien financier et logistique du MEQ quant à leur promotion notamment. Ces interventions auraient tout avantage à être mieux connues et partagées par toutes les personnes intéressées.

L'offre comporte aussi des filières d'enseignement à l'étranger. C'est le cas de ces collèges et de ces universités qui, seuls ou avec des partenaires dans les pays visés, établissent une « succursale » dans un pays étranger et donnent accès à des diplômes québécois. Le MEQ a encouragé ces initiatives et a facilité l'établissement de règles pour en favoriser le fonctionnement. Il en est de même pour les établissements voués à la formation à distance : le Ministère les a soutenus dans leurs efforts de rendre cet enseignement accessible aux élèves, étudiantes et étudiants étrangers, notamment au collégial.

Sous cet axe de l'exportation, la stratégie ministérielle s'engage dans un espace prometteur au sein duquel des avenues et des moyens sont encore à découvrir. Elle appelle non seulement une cohésion des forces internes au sein du MEQ et dans les réseaux de l'éducation, mais une concertation entre les ministères, les agences et les organismes intéressés à s'associer à cette stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise.

AXE 3





AXE 4

Le quatrième axe porte sur la *participation du Québec aux forums internationaux sur l'éducation et la formation* où, notamment, des alliances se tissent et des ententes sont négociées et conclues.

Le MEQ, de son propre fait, ou par l'intermédiaire des établissements d'enseignement impliqués dans le domaine international, bénéficie aussi d'un réseau étendu de partenaires dans les autres provinces canadiennes de même que dans les pays avec lesquels il entretient des liens. Il y accède par l'entremise d'organisations canadiennes ou internationales multilatérales comme la CONFEMEN, le CMEC, l'AIE, l'UNESCO, l'OCDE ou l'Union européenne de radio-télévision (UER).

Ces liens doivent être renforcés si l'on veut que le Québec affirme, exerce et prolonge, sur la scène canadienne et internationale, sa compétence exclusive en matière d'éducation. Le ministre, les membres du personnel de son ministère et de celui des établissements d'enseignement qui participent, directement ou indirectement, aux activités de ces organismes, contribuent à positionner le Québec sur la sphère internationale. Ils ont un rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs de nos pratiques exemplaires en éducation. Mais ils constituent en même temps de véritables antennes du Québec à l'étranger, puisqu'ils perçoivent, analysent et rapportent les grandes tendances en matière d'éducation un peu partout dans le monde.

Le positionnement du Québec en matière d'éducation sur la scène internationale s'exprime aussi par l'affirmation de ses compétences internes. Cela se concrétise, entre autres, par la conclusion d'ententes bilatérales, régionales ou multilatérales avec des États étrangers. Pour ce faire, il doit toutefois s'assurer de minimiser les conséquences éventuelles que les négociations commerciales et la mise en place de grands ensembles économiques peuvent avoir sur la sphère de l'éducation.

C'est pourquoi la concertation entre les ministères, les agences et les organismes intéressés est un passage obligé de la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise. C'est le cas plus précisément lorsqu'il s'agit de préparer, de négocier et de mettre en œuvre le volet « éducation » des ententes intergouvernementales et internationales du gouvernement du Québec.

La stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise doit en définitive permettre au Ministère et à son réseau d'œuvrer conjointement afin que la mondialisation ne s'impose pas à nous, mais qu'elle corresponde à nos attentes et à nos priorités en matière d'éducation.

Internationalisation de l'éducation québécoise

AXE 1 Éducation formation

Conditions de réussite

AXE 2 Mobilité

AXE 3 Exportation du savoir-faire

AXE 4 Rayonnement positionnement

Veille stratégique interactive
Concertation dynamique
Moyens adaptés à des besoins différenciés

Objectif

Former des citoyennes et citoyens porteurs de valeurs humanistes et démocratiques, capables d'évoluer de manière responsable dans un marché du travail et un monde globalisés.

En intégrant une dimension internationale dans le plus grand nombre de programmes d'études et de formation.

En soutenant les activités et les projets internationaux des élèves, étudiantes et étudiants qui contribuent au développement des connaissances, compétences et habiletés professionnelles et techniques.

En soutenant les activités et les projets internationaux de développement et de formation du personnel et des établissements d'enseignement.

Objectif

Accroître et faciliter la mobilité des connaissances et des personnes

En appuyant la poursuite à l'étranger d'études et d'activités à caractère structurant liées à l'acquisition de connaissances et à la maîtrise de compétences.

En appuyant les établissements dans leurs efforts visant à recruter et à accueillir des clientèles en provenance d'autres pays.

En appuyant les activités et les projets institutionnels de mise en réseau et de coopération qui favorisent et valorisent le partenariat et la réciprocité.

Objectif

Mettre en place les conditions pour rendre accessible le savoir-faire et les programmes québécois d'éducation et de formation à un plus grand nombre de partenaires canadiens et internationaux.

En soutenant les efforts des établissements d'enseignement et des regroupements d'établissements qui offrent leurs services au Canada et à l'étranger.

En appuyant les stratégies à l'exportation de filières québécoises en éducation à l'étranger.

En assurant l'accessibilité de l'offre québécoise de formation à distance aux étudiantes et étudiants étrangers.

En faisant la promotion du savoir-faire québécois en éducation.

Objectif

Exercer et faire connaître la compétence du Québec en éducation sur la scène internationale et le positionner comme acteur influent de la mondialisation.

En assurant une présence active du Québec dans les rencontres ministérielles et les forums d'organisations multilatérales en éducation.

En élaborant et en affirmant les positions du Québec en éducation dans le cadre des négociations commerciales internationales ou dans la mise en place de grands ensembles économiques.

En contribuant à la préparation, à la négociation et à la mise en œuvre du volet « éducation » des ententes intergouvernementales et internationales du gouvernement du Québec.



LES AXES D'INTERVENTION ET LES OBJECTIFS



AXE 1 Éducation et formation



AXE 1 : ÉDUCATION ET FORMATION

*L'objectif, sous cet axe, consiste à **former des citoyennes et citoyens porteurs de valeurs humanistes et démocratiques, capables d'évoluer de manière responsable dans un marché du travail et un monde globalisés.***

Les principales actions seront donc prises ici même au Québec, dans nos établissements.

Cet objectif pourra se réaliser en :

- intégrant le monde dans la formation et l'éducation que les Québécoises et Québécois reçoivent; cela implique l'intégration d'une dimension internationale dans les connaissances, les compétences et les habiletés, les programmes et les parcours scolaires; concrètement, le Ministère et les établissements favoriseront l'apprentissage de langues étrangères; ils mettront également l'accent sur l'éducation interculturelle et à la citoyenneté responsable, et intégreront des compétences et des contenus internationaux dans les domaines d'études;
- accueillant le monde dans nos établissements d'enseignement; ceux-ci doivent, du reste, se projeter sur la scène internationale; on atteindra ce double objectif en augmentant le nombre d'activités à caractère international ou interculturel, par des activités créditées, ou non; pensons, par exemple, aux projets éducatifs internationaux, aux voyages, du primaire à l'université, ainsi qu'aux séjours brefs à l'étranger; le monde doit aussi entrer chez nous davantage, grâce au renforcement et au développement des programmes d'échanges d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants étrangers, ce qui implique leur accueil; l'organisation de ces activités et le contact avec le monde se feront notamment grâce à une utilisation efficace et novatrice des nouvelles technologies;
- encourageant et en soutenant autant que possible les activités et les projets internationaux qui touchent au développement et à la formation du personnel des établissements; l'internationalisation sera d'autant plus réussie et dynamique qu'on en intégrera les principes dans la formation et le perfectionnement du personnel dans tous les établissements d'enseignement.

AXE2 Mobilité



AXE 2 : MOBILITÉ

*L'objectif, sous cet axe, consiste à **accroître et à faciliter la mobilité des connaissances et des personnes**. Faire en sorte que le plus grand nombre de personnes possible aient l'occasion de bouger, de se déplacer, de vivre des expériences dépaysantes et interculturelles; faire en sorte, par le fait même, que les connaissances voyagent aussi, se heurtent à des différences, s'y enrichissent, tel est le cœur de ce deuxième axe.*

MOBILITÉ DES CONNAISSANCES

La mobilité des connaissances encourage tous les « allers et retours », lesquels ont l'avantage de renouveler et souvent, de produire des savoirs et des compétences. Les activités à soutenir à cette fin relèvent de la mise en réseau d'établissements scolaires et aussi de la coopération. On ne saurait oublier la formation à distance. Le Québec, en raison d'un territoire vaste et peu peuplé, a depuis longtemps pratiqué divers types d'enseignement à distance. La formation à distance répond plus spécifiquement aux personnes des grands centres, plongées dans les dilemmes de la conciliation des études, du travail et de la vie de famille. Cette expertise de la mobilité des connaissances à l'intérieur du Québec est déjà mise à profit sur la scène internationale. C'est une orientation que la présente stratégie favorisera en :

- valorisant et en favorisant des types de partenariat et de réciprocité qui donnent une armature temporaire et parfois même permanente à la mobilité; en effet, celle-ci se déploie souvent à l'intérieur d'environnements structurés : pensons, par exemple, aux activités et aux projets de mise en réseau et de coopération, notamment dans les universités.

MOBILITÉ DES PERSONNES

La mobilité est un élément essentiel pour toutes les personnes qui évoluent dans la sphère de l'éducation au Québec : les élèves du primaire et du secondaire, les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs, le personnel des établissements d'enseignement et des regroupements d'établissements d'enseignement, et enfin, le personnel du MEQ. Cette objectif pourra se réaliser en :

- favorisant la poursuite à l'étranger, à temps complet ou à temps partiel, d'études, de stages, d'activités d'enseignement ou de recherche, en y ajoutant la présentation et le partage de savoir-faire par le personnel enseignant, de l'administration scolaire ou qui gouverne le système éducatif;
- veillant, dans le sens inverse, à encourager et à favoriser le recrutement, l'accueil et l'insertion des gens de l'étranger dans le milieu québécois.

AXE 3 Exportation du savoir-faire



AXE 3 : EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE

*L'objectif, sous cet axe, consiste à **mettre en place les conditions pour rendre accessibles le savoir-faire et les programmes québécois d'éducation et de formation à un plus grand nombre de partenaires canadiens et internationaux.** Le Québec est un État jeune, et son système d'éducation l'est encore plus. C'est peut-être pourquoi il a tant investi au cours des dernières décennies, dans la formation et l'éducation. Ces investissements ont permis de produire nombre de contenus originaux, de savoir-faire qu'il doit, tant dans son propre intérêt que de celui de ses partenaires étrangers, internationaliser. Cet objectif pourra se réaliser en :*

- soutenant les efforts des établissements d'enseignement et des regroupements d'établissements qui cherchent à faire connaître cette même expertise; ce soutien peut prendre plusieurs formes, notamment : l'organisation de missions commerciales, la production de dossiers de promotion, l'aide à la recherche de financement en vue de faciliter l'exportation et le soutien à des appels d'offres internationaux;
- appuyant les stratégies à l'exportation de filières québécoises en éducation à l'étranger; certaines institutions peuvent opter pour l'ouverture d'un établissement québécois à l'étranger (des collèges, par exemple, se sont implantés notamment en Afrique du Nord); une institution peut aussi décider d'implanter un programme québécois dans un établissement d'enseignement étranger déjà établi; cette dernière formule sert bien la formation professionnelle et technique de même que la formation continue;
- s'assurant que l'offre de formation à distance québécoise sera accessible aux élèves, aux étudiantes et étudiants étrangers; un effort particulier sera fait pour présenter des offres de services dans ce sens;
- soutenant la promotion du savoir-faire québécois auprès des institutions d'aide ou de financement international telles l'ACDI, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement; en fait, il faut que les acteurs québécois de l'éducation se rapprochent et se fassent davantage connaître des institutions de financement international, des gouvernements étrangers et des gouvernements des provinces et territoires canadiens, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

AXE4 Rayonnement et positionnement



AXE 4 : RAYONNEMENT ET POSITIONNEMENT

*L'objectif, sous cet axe, consiste à **exercer et à faire connaître la compétence du Québec en éducation sur la scène internationale et à le positionner comme acteur influent de la mondialisation**. Le Québec est souverain dans la sphère de compétence qu'est l'éducation. Cela signifie qu'en ce domaine, le Québec est un acteur sur la scène internationale. Cet objectif pourra se réaliser en :*

- assurant une présence active dans les rencontres internationales et les forums d'organisations multilatérales du domaine de l'éducation; il s'agit notamment des rencontres ministérielles (CMEC, CONFEMEN), mais aussi de toutes les activités des organismes où la participation du ministre ou du personnel du MEQ est requise; cela implique une collaboration avec les réseaux, en particulier lors de manifestations et de travaux d'organisations multilatérales (UNESCO, OCDE);
- élaborant et en affirmant les positions du Québec à propos de l'éducation sur la scène internationale dans le cadre d'ententes bilatérales, régionales ou multilatérales; une attention particulière sera apportée aux négociations commerciales telles celles de l'AGCS à l'OMC, la ZLEA, l'ALENA, ou à la mise en place de grands ensembles économiques en éducation et en formation;
- contribuant à la préparation, à la négociation et à la mise en œuvre du volet « éducation » des ententes intergouvernementales et internationales du gouvernement du Québec; la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise nécessite une concertation non seulement des ministères (MIC, MRI, MRST⁵, MRCL, MCC, MESS), mais aussi des réseaux d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire), des agences et des organismes intéressés (OFQJ, AQWBJ, OQAJ).

POUR RÉUSSIR L'INTERNATIONALISATION

Les consultations menées ont mis en évidence non seulement les orientations, mais aussi des actions majeures à prendre. Le MEQ énonce ici les interventions prioritaires qu'il retient.

UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le MEQ entend :

- intégrer l'internationalisation dans sa planification stratégique;
- appuyer l'élaboration et la mise en œuvre par les établissements et les regroupements d'établissements de plans de développement stratégique axés sur l'internationalisation.

En effet, il considère que l'internationalisation est partie intégrante de sa mission et de celle des établissements et des regroupements d'établissements des trois ordres d'enseignement.

UNE COHÉRENCE NÉCESSAIRE

Le MEQ entend :

- simplifier les voies d'accès à ses services concernant toutes les questions touchant à l'internationalisation;
- établir la cohérence de ses politiques et pratiques liées à l'internationalisation en mettant à contribution les différentes unités du Ministère.

UNE VEILLE INTERACTIVE

Le MEQ entend :

- intégrer un portail interactif consacré à l'internationalisation au sein du dispositif de veille ministérielle prévu;
- faire connaître les pratiques exemplaires en matière d'internationalisation dans les établissements;
- se doter d'indicateurs permettant d'évaluer le degré d'internationalisation de l'éducation québécoise. Cette approche s'inscrira dans le processus de reddition de comptes, dans le contexte de la modernisation de l'administration publique.

L'internationalisation nous pousse à multiplier les comparaisons. Faisant souvent face à des contextes qui ressemblent au nôtre, d'autres sociétés prennent des mesures, effectuent des expériences. Il nous faut suivre avec attention celles-ci, de même que leurs résultats et leurs retombées. Il nous faut suivre également les autres acteurs sur la scène canadienne et internationale de l'éducation. Il importe de bien connaître la réalité québécoise, d'être au fait de ce qui est entrepris partout au Québec en matière d'internationalisation, de façon à cerner la situation. La veille doit aussi avoir un volet québécois.

UNE GESTION ÉCLAIRÉE

Le MEQ entend :

- dresser un bilan de ses programmes et de ses activités en matière d'internationalisation;
- revoir l'allocation des ressources financières consenties à l'internationalisation, afin de donner à ses programmes un caractère plus structurant;
- analyser la possibilité de confier à des partenaires des responsabilités au regard de la gestion de certains programmes reliés à l'internationalisation de l'éducation québécoise;
- jouer un rôle de leader en concertation étroite avec ses partenaires gouvernementaux.

CONCLUSION

Le MEQ croit avoir bien appuyé sa stratégie pour l'internationalisation de l'éducation québécoise sur des fondements solides axés sur l'atteinte de résultats concrets.

La consultation effectuée auprès des partenaires appelle maintenant des actions et des interventions ciblées qui seront le fruit d'un travail de collaboration qu'il faudra poursuivre. C'est dans cette perspective et dans la foulée de sa stratégie que le MEQ a cru bon de faire ressortir les objets de concertation reliés à chacun des quatre axes qui feront l'objet de travaux ultérieurs. Ils sont consignés dans le document intitulé *Un plan de travail conjoint* qui complète la stratégie ministérielle pour l'internationalisation de l'éducation québécoise.

LES PERSONNES CONSULTÉES

RÉSEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Éducation internationale

- **M. Fernand Caron** Éducation internationale
Conseiller à la direction générale
- **M. Jean-Pierre Hillinger** Éducation internationale
Directeur général

RÉSEAU DES CÉGEPs ET COLLÈGES PRIVÉS

Cégep international

Association des collèges privés du Québec (ACPQ)

- **M. Marcel Bacon** Cégep international
Conseiller pour Cégep international
- **M. Serge Brassat** Cégep international
Directeur général du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
- **M^{me} Evelynne Foy** Cégep international
Directrice générale
- **M^{me} Louise Landry** ACPQ
Secrétaire générale
- **M. Gilles Lévesque** ACPQ
Directeur général du Collège Mérici
- **M. Jacques Marchand** ACPQ
Directeur général du Collège Lasalle
- **M^{me} Carole Martin** ACPQ
Coordinatrice des affaires étudiantes du Collège de Bréboeuf

RÉSEAU UNIVERSITAIRE

Sous-comité des relations internationales (SCRI)

Conférence des recteurs et principaux

des universités du Québec (CREPUQ)

- **M. Fernand Caron** École de technologie supérieure
Directeur par intérim du Bureau des relations internationales
- **M^{me} Céline Cloutier** CREPUQ
Responsable des relations internationales
- **M. François Carrier** Université McGill
Directeur du Bureau de la recherche internationale
- **M^{me} Line Dubé** Polytechnique
Directrice du Bureau des relations internationales
- **M. Frederick Francis** Université Concordia
Directeur du Centre international de coopération académique
- **M. Pierre-Richard Gaudreault** Université de Sherbrooke
Directeur du Bureau de la recherche et de la coopération internationale
- **M. Bernard Landriault** Université de Montréal
Directeur des relations internationales
- **M. Jean-Pierre Lemasson** UQAM
Directeur du Bureau de la coopération internationale
- **M^{me} Diane Mills** Université Bishop
Assistante au vice-recteur des affaires académiques

FORMATION À DISTANCE

Télé-université (TELUQ)

Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)

Cégep@distance

- **M^{me} France Bilodeau** TELUQ
Directrice du développement des marchés
- **M. Pierre Giguère** SOFAD
Directeur général

- **M^{me} Louise Patoine** TELUQ
Adjointe à la direction générale et directrice du CAERENAD
- **M. Normand Shaffer** Cégep@distance
Directeur adjoint du service à la clientèle

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

La centrale des syndicats du Québec (CSQ)

- **M. Jocelyn Berthelot** CSQ
Conseiller à la recherche
- **M^{me} Arpi Hamalyan** FQPPU
Présidente
- **M. Daniel Lachance** CSQ
Deuxième vice-président

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

- **M. Nicolas Brisson** FEUQ
Président
- **M. Benoît Riopelle** FEUQ
Vice-président

ORGANISMES

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)

Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ)

- **M^{me} Madeleine Bourgeois** OFQJ
Directrice du service et des programmes
- **M. Nicolas Diotte** OQAJ
Chargé de projets
- **M. Éric Gauthier** OQAJ
Directeur des programmes
- **M^{me} Lucie Latulippe** OQAJ
Présidente et directrice générale
- **M. Michel Leduc** OFQJ
Secrétaire général
- **M. Jean-Marc Urbain** AQWBJ
Directeur des programmes et du développement

MINISTÈRES

Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)

Ministère des Relations internationales (MRI)

Ministère de la Recherche, de la Science

et de la Technologie (MRST)

Ministère des Relations avec les citoyens

et de l'Immigration (MRCI)

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC)

- **M. Luc Bergeron** MRI
Directeur général des politiques et de la planification
- **M^{me} Valérie Bisson** MIC
Conseillère en relations internationales à la Direction de la politique commerciale
- **M. Lucien-Pierre Bouchard** MRI
Directeur de la veille, de la planification et de l'action sectorielle

- **M. Richard Dupont** MRST
Coordonnateur Europe à la Direction des activités internationales
- **M. Jean-Pierre Furlong** MIC
Directeur de l'analyse du commerce extérieur
- **M. Jean-Pierre Gagnon** SAIC
Directeur du commerce intérieur et des politiques hors Québec
- **M. Raymond Gauthier** MRI
Conseiller en affaires internationales de la veille, de la planification et de l'action sectorielle
- **M^{me} Anick Lescop** MRCI
Agente de recherche à la Direction des politiques et programmes d'immigration sociale et humanitaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

- **M. Robert Bisaillon**
Sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire
- **M. Michel Brunet**
Directeur des affaires étudiantes et de la coopération
- **M. Guy Demers**
Directeur général de l'enseignement et de la recherche
- **M^{me} Marie-France Germain**
Sous-ministre adjoint de l'enseignement supérieur
- **M^{me} Liette Michaud-Hedge**
Directrice du service à la communauté anglophone
- **M. Vàn Hap Guy Hô**
Directeur de la recherche et de l'évaluation
- **M. Denis Laroche**
Responsable de la coopération internationale au Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue
- **M. François Lefebvre**
Conseiller en communication à la Direction des communications
- **M Lino Mastriani**
Coordonnateur des services d'alphabétisation au Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue
- **M^{me} Micheline Roberge**
Conseillère en relations internationales à la Direction des affaires étudiantes et de la coopération
- **M^{me} Denise Trépanier**
Directrice adjointe des communications
- **M. Alain Veilleux**
Directeur de la planification et de la coordination

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Direction des affaires internationales et canadiennes (DAIC)

- **M. Marc Champeau**
Conseiller en coopération
- **M. Jean-Marc Peter**
Conseiller en coopération
- **M^{me} Diane Simpson**
Conseillère en coopération
- **M^{me} Diane Viel**
Conseillère en coopération

Au ministère de l'Éducation ont collaboré plus particulièrement à cette opération : Pierre Brodeur, Patrice Lafleur, François Lefebvre, Nancy Clairret, Sylvie Malaison, Michel Martel, Véronic Massé, Marcel Ross, Carole Roy et Carmelle St-Gelais
Collaboration à la rédaction : Antoine Robitaille

NOTES

- 1 Edgar MORIN. « Diversité culturelle et humaine condition », *Le magazine du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie*, n° 7, Paris, mars-avril 2000.
- 2 Louis BALTHAZAR et Jules BÉLANGER. *L'école détournée*, Montréal, Boréal, 1989, p. 128.
- 3 Jane KNIGHT. Conférence de Monterey « Strategies for Internationalisation in Higher Education : A global Comparison », Californie, citée dans COLLECTIF CRDI. *Un nouveau monde du savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*.
- 4 *Progression et promesse*, rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes, Ottawa, 2000, 99 p.
- 5 À noter que, dès le 1^{er} janvier 2003, le MIC, le MRST et le ministère des Finances auront fusionné pour former le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

